



évacuation des eaux usées

Par claudie56400

Bonjour,

ma maison est construite. Je dois y aménager dans deux semaines. Et le conducteur de travaux vient de m'informer que l'évacuation des eaux usées se trouve à un niveau inférieur de celui du réseau. J'habite actuellement un appartement que je loue. J'ai déjà donné mon préavis de départ pour dans deux semaines. Je suis donc sans logement d'ici peu. Que dois-je faire? Y a-t-il un recours possible nous permettant mon conjoint et moi d'être logés en attendant de nouveaux travaux?

Cordialement